

SCoT Périgord
Vert



Terre de caractère

SCHÉMA DE COHÉRENCE TERRITORIALE DU PÉRIGORD VERT

Pièce 3 : Annexes

Livret 3.2 : synthèse du diagnostic et scénario- projet

Tome 3.2.1 : synthèse du diagnostic et ses enjeux

arrêt-projet – octobre 2023



Avertissement

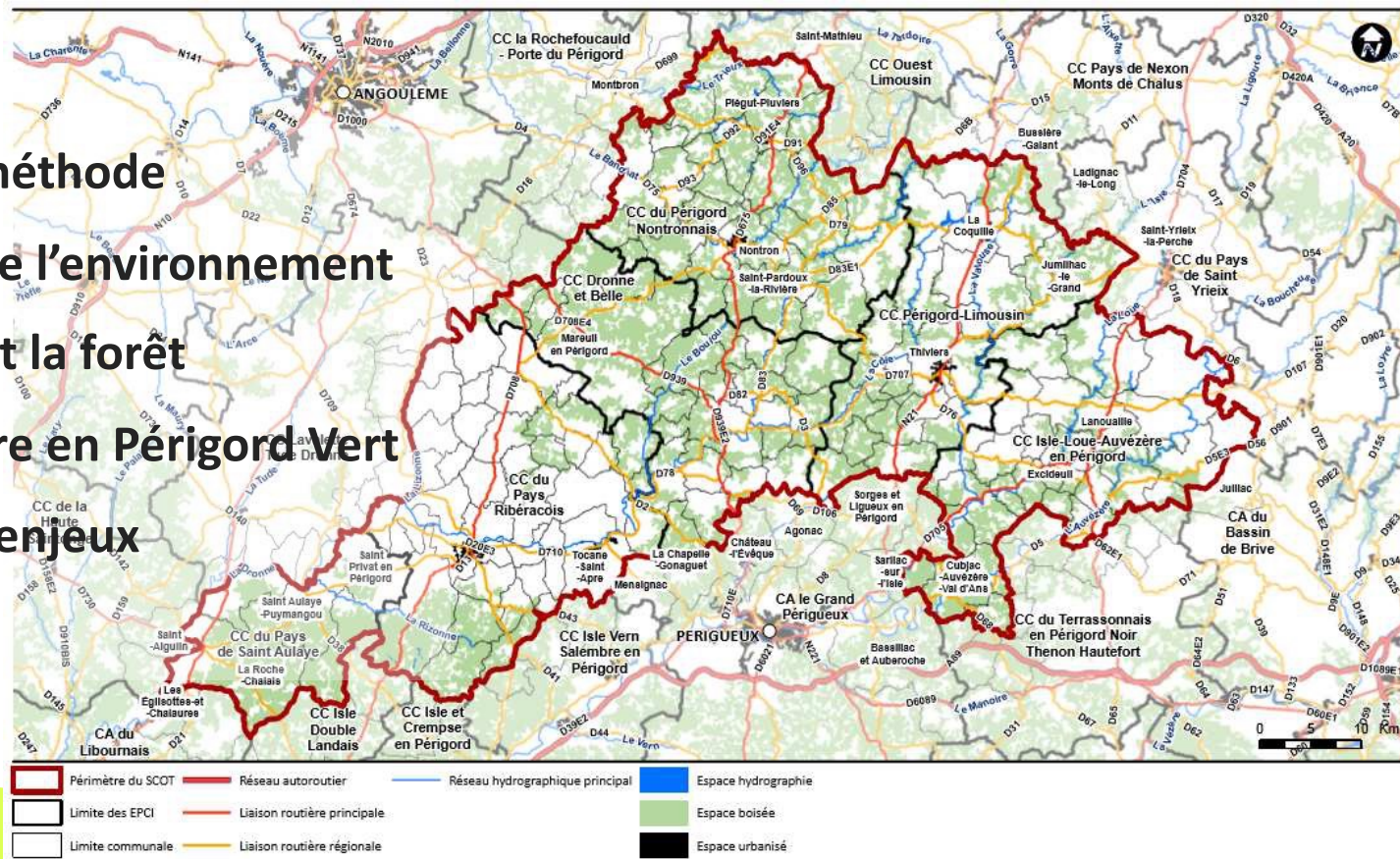
Cette présentation ne peut se substituer au travail documenté et fouillé que représente le diagnostic d'un territoire de 3024 km², 144 communes, 6 communautés de communes et 82 020 habitants (INSEE 2023, millésimé 2020, double compte). Au-delà de nombreuses informations facilement consultables dans le diagnostic ou ailleurs, cette présentation résume les enjeux à partir des données factuelles et sensibles recueillies tout au long des 12 derniers mois.

Chaque partie synthétique présente les idées forces, les données clés et les enjeux qui se dégagent après analyse.

Ce portrait de territoire permet d'accéder à un premier niveau d'information et d'orientation, et nous souhaitons donner envie à tous, à travers sa lecture, de pratiquer le territoire et de réfléchir à son avenir en participant à toute la démarche du SCOT du Périgord Vert jusqu'en 2023.

Plan

- L'esprit et la méthode
- L'état actuel de l'environnement
- L'agriculture et la forêt
- Habiter et vivre en Périgord Vert
- Synthèse des enjeux



L'esprit et la méthode

L'esprit voulu par les élus du Syndicat du SCoT du Périgord est de mettre le citoyen au cœur du projet de territoire, et ce dès le diagnostic. Ainsi ce SCoT sort des sentiers battus par un travail de concertation avec la population, qui devient un élément de diagnostic au même titre que le travail technique à partir de données factuelles. Tout au long de la démarche, nous allons travailler de front :



- À écouter et échanger avec tous les publics, à travers des réunions, des ateliers, des manifestations (SCoT-tours, cafés-SCoT, crowdsourcing (production participative), info-marchés ;
- A recueillir et observer le terrain et les données du territoire, pour dégager les dynamiques et les contraintes, et définir des enjeux en pesant l'efficacité que le SCoT peut avoir dessus ;
- A allier l'approche sensible et l'expertise technique, par un travail sociologique original, car le SCoT est un document politique et prospectif, portant des ambitions et faisant face à de nouveaux défis. L'envie est donc aussi importante que la connaissance dans la construction du projet.

Les trois éléments de la méthode :

1. Approche socio-géographique couplant l'expertise à l'expérience
2. Concertation au plus près de toutes les populations du SCoT
3. Ambition d'un SCoT proposant un nouveau modèle territorial

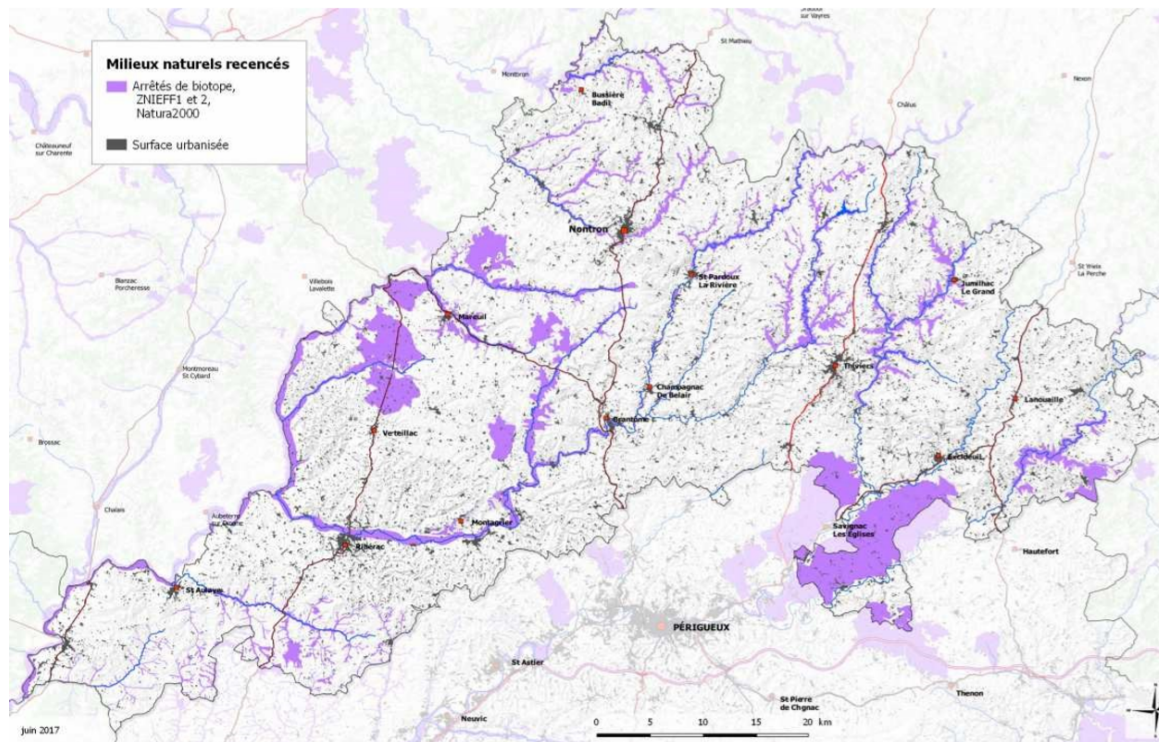
Les premières étapes de la concertation :



L'état actuel de l'environnement

Ce territoire rural (agriculture bien représentée dans l'économie, faible densité de population, 5,5% en surface artificialisée), largement conditionné par son gradient géographique (de la plaine aquitaine au Massif Central), possède une grande richesse environnementale (en qualité, quantité et diversité) et une intégration entre milieux naturels et milieux agricoles qui valorise encore cette richesse.

Des contraintes sont observées sur la ressource en eau, les continuités écologiques, la dépendance énergétique et la qualité des paysages



Les enjeux environnementaux :

- Recouvrer une ressource en eau de qualité (57% des masses d'eau dégradées) et en quantité (19% des masses d'eau souterraines déficitaires), tant pour les populations et leurs besoins que pour l'environnement et ses fonctions écologiques
- Limiter les consommations énergétiques (50% de pétrole), notamment liées au résidentiel et aux déplacements, et ambitionner une plus grande autonomie (potentiels en bois-énergie de 150 GWh/an et photovoltaïque de 20 GWh/an)
- Préserver la valeur écologique en maintenant la diversité des milieux aquatiques, forestiers et agricoles (zones humides, variétés des bois, pratiques agricoles), et en évitant les ruptures et obstacles aux continuités (ouvrages hydrauliques, coupures urbaines)
- Prendre en compte les enjeux du paysage dans tous les domaines du SCoT en préservant le rapport étroit entre **qualité des milieux** et **qualité des paysages**, et entre **richesse du patrimoine bâti** et **maîtrise de la répartition urbaine**

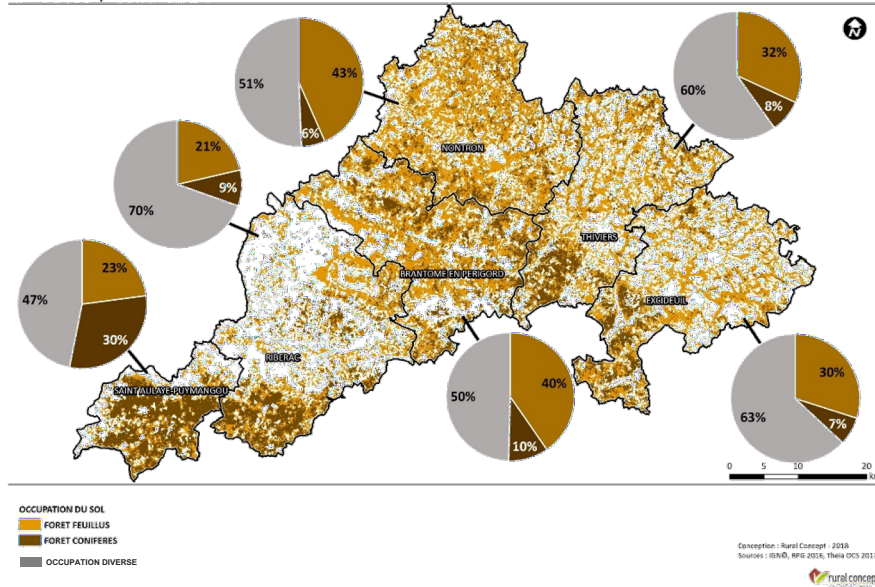
L'agriculture et la forêt

Le Périgord Vert bénéficie d'une grande diversité de terroirs et de pratiques agricoles sur des filières de qualité. La concentration des exploitations, le morcellement foncier, la déprise agricole, l'urbanisation et le vieillissement de la population posent des soucis d'évolution à moyen terme. Ses atouts que sont sa qualité, sa diversité et son rôle écologique, doivent être valorisés, en facilitant l'installation de jeunes, en protégeant les terroirs et en luttant contre la déprise.

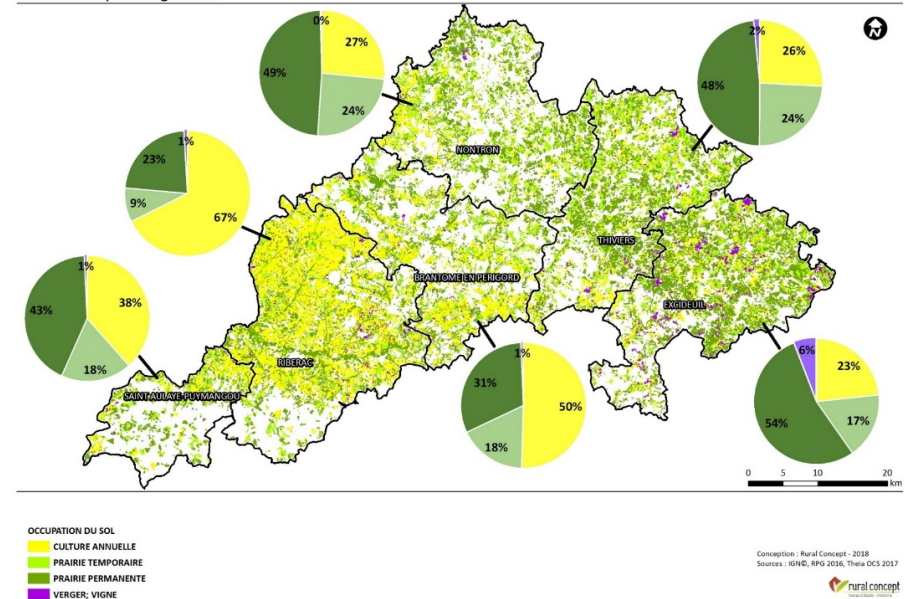
La forêt du Périgord est un espace multifonctionnel en mouvement et diversement réparti (41% de tout le territoire). Si sa superficie reste stable, sa qualité est inégale (feuillus/résineux, vieillissante...). Elle est privée et très morcelée, avec des difficultés d'accès. De nombreuses initiatives valorisent et préservent cet élément majeur du Périgord Vert.



Carte des espaces forestiers



Carte des espaces agricoles



Les enjeux agricoles et forestiers :

- Développer l'agriculture en préservant sa variété de productions et de pratiques, et en facilitant sa diversification économique en lien avec les défis environnementaux (filières de qualités, circuits courts, productions moins impactantes, agritourisme...)
- Renforcer le patrimoine forestier en favorisant le boisement de feuillus, en développant des plans de gestion plus ambitieux, et en facilitant l'installation d'entreprises locales sur l'ensemble des filières (bois d'œuvre, bois énergie...)

Habiter et vivre en Périgord Vert

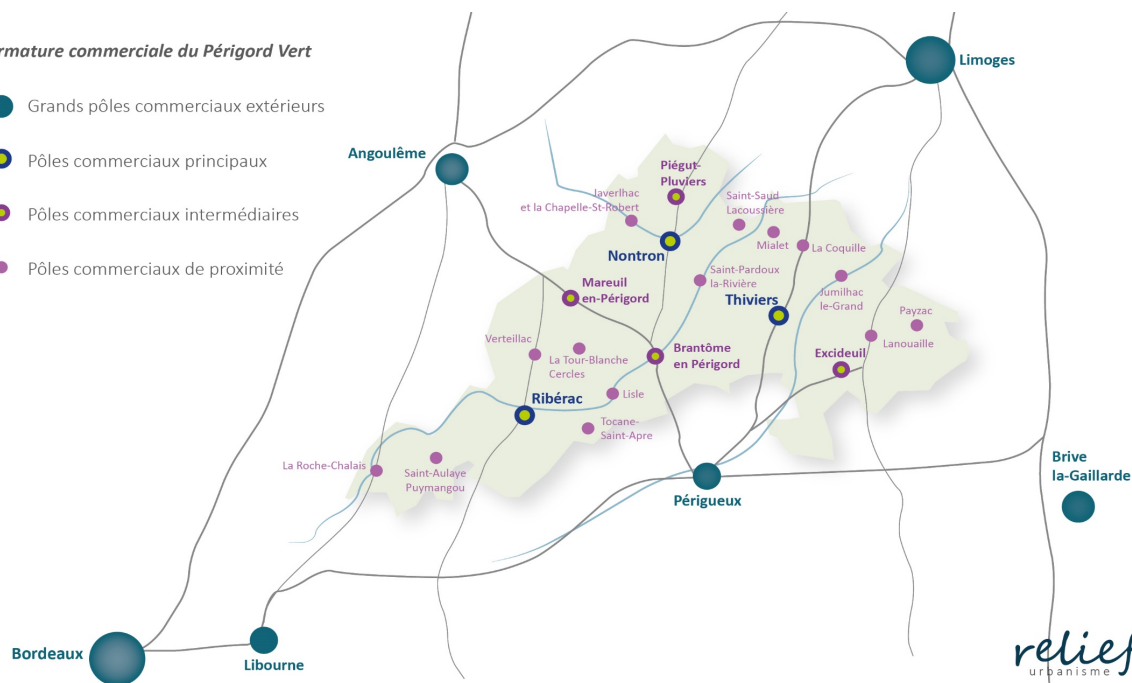
Le Périgord Vert est un territoire multipolaire comportant de nombreux pôles locaux, et influencé par les grandes agglomérations voisines. L'érosion démographique est freinée depuis les années 2000. Mais les gains de population sont peu élevés (+300 habitants entre 1999 et 2015) et sont inégalement répartis. Les profils des nouveaux arrivants sont variés et entraînent des besoins différents qui nécessitent des adaptations (logements, équipements, mobilité...). L'accueil de population et la recherche de cohésion sociale sont deux facteurs déterminants. L'économie du Périgord est dynamique et repose sur de nombreuses unités de productions bien réparties et en bonne santé. Le recrutement pâti d'une fausse image du territoire (atonie, isolement), alors que les niveaux d'équipements et de services sont plutôt corrects.

Les enjeux territoriaux :

- Allier attractivité démographique et cohésion sociale, en dynamisant le commerce et les activités des bourgs et villages, à partir des nombreuses initiatives publiques ou privées en ce sens (lien social, habitat, aide à la personne, déplacements, entrepreneuriat...)
- Prendre en compte les nouveaux besoins des populations et lutter contre l'isolement, en amenant les services et équipements vers les populations, en développant les métiers de l'économie présente, en confortant les parcours résidentiels et en maintenant la qualité du cadre de vie et d'habitat
- Définir une stratégie économique propre au Périgord Vert, en se servant du tissu économique et des métiers présents, en améliorant le recrutement, en favorisant les synergies entre les bassins d'emplois et les filières internes et externes, entre les acteurs et les sites touristiques

Armature commerciale du Périgord Vert

- Grands pôles commerciaux extérieurs
- Pôles commerciaux principaux
- Pôles commerciaux intermédiaires
- Pôles commerciaux de proximité



Synthèse des enjeux



SCoT Périgord
Vert



Terre de caractère

SCHÉMA DE COHÉRENCE TERRITORIALE DU PÉRIGORD VERT

Pièce 3 : Annexes

Livret 3.2 : synthèse du diagnostic et scénario- projet

Tome 3.2.2 : scénario-projet

arrêt-projet – juillet 2023



Le scénario tendanciel : un outil de travail prospectif

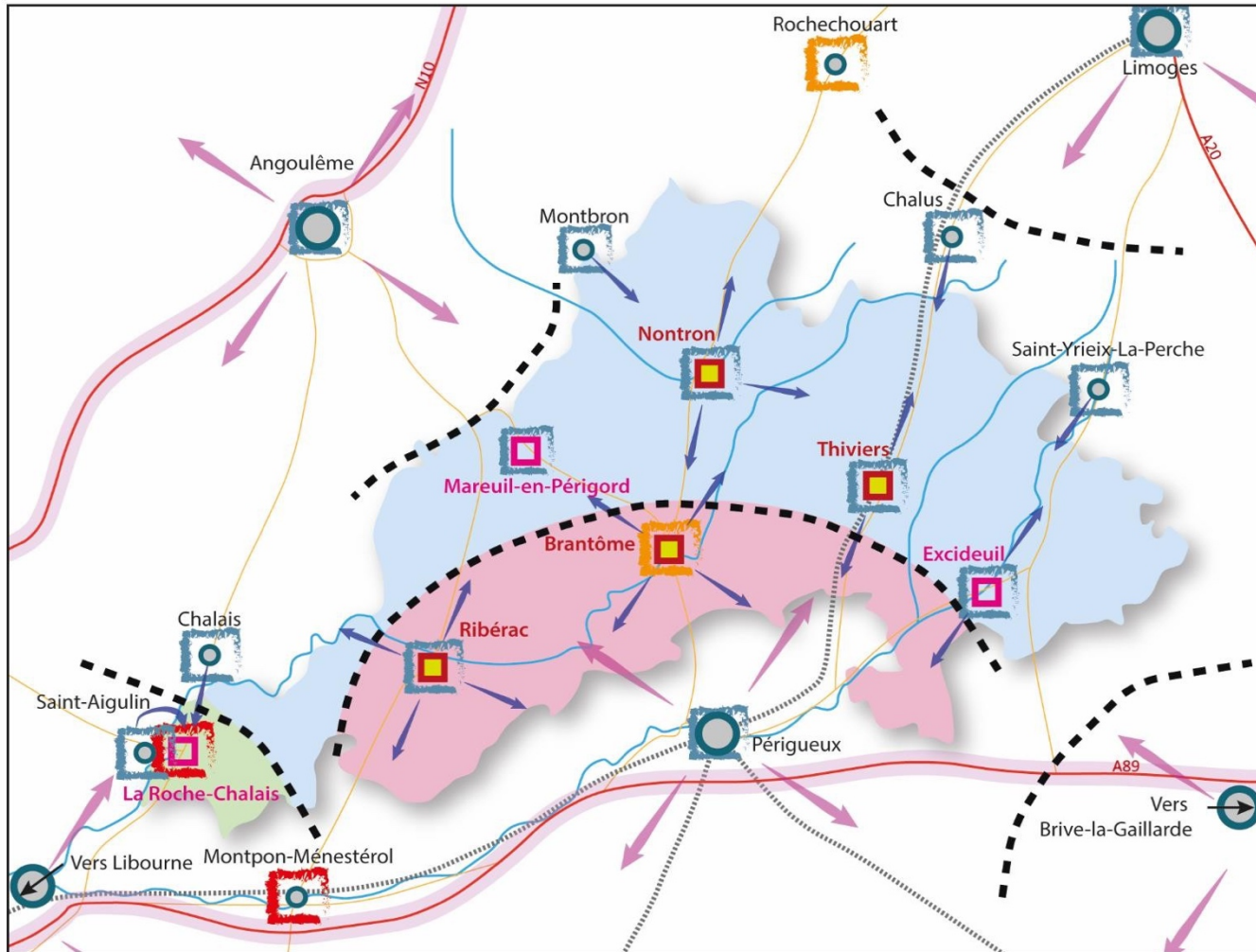
- Le scénario tendanciel permet de projeter l'évolution du territoire en imaginant que les tendances enregistrées ces dernières années se poursuivent dans le futur.
- Ce n'est pas un scénario « probable », car il ne tient pas compte de l'évolution de la société et des politiques publiques à venir. Son intérêt est de saisir les enjeux des dynamiques passées en imaginant leurs conséquences si elles se poursuivaient en l'état. Il s'agit avant tout d'un état des lieux.
- Le scénario tendanciel est donc un outil de travail : il permet d'identifier les tendances positives que l'on souhaite poursuivre, et les tendances négatives à enrayer.
- Il est la base du travail de prospective, qui va permettre de construire le scénario voulu par les élus du territoire dans le PAS du SCOT.

Le scénario projet : un récit territorial souhaité

- Le scénario projet permet d'étayer un récit voulu par les comité syndical du SCoT et répondant aux enjeux identifiés en fin de diagnostic. Il est le fruit du PAS, et des niveaux de mesures mises en place dans le DOO. C'est à la fois une intention et une résultante de la démarche du SCoT. Il s'agit avant tout d'un récit.
- Le scénario projet n'est pas une prévision assurée, portée par des politiques publiques qui pourraient tout résoudre à elles seules, mais plutôt un récit souhaité, une vision des perspectives qui résoudraient les enjeux identifiés sur le territoire.
- Il donne des projections en termes de population, de consommation d'espace et de logements, qui ne sont possibles que si les mesures du SCoT sont correctement mises en œuvre. Ces mesures sont principalement celles qui sont reprises dans les pages suivantes, étayant ainsi l'application du PAS du SCoT du Périgord Vert.

Le territoire d'aujourd'hui

Des dynamiques démographiques hétérogènes : rurbanisation au sud et vieillissement structurel au nord



Dynamiques des centralités

- Bourg-centre structurant majeur
- Bourg-centre structurant intermédiaire
- Grand pôle d'influence extérieure
- Bourg-centre structurant extérieur
- Gains de population
- Population stagnante
- Pertes de population

Dynamiques territoriales majeures

- ◡ Secteur de l'arc Périgourdin bénéficiant des plus fortes dynamiques démographiques et résidentielles
- ◡ Secteur nord du Périgord Vert avec vieillissement de la population et baisse du nombre d'habitants
- ◡ Secteur de la Roche Chalais qui observe un desserrement de l'agglomération Libournaise
- ➔ Diffusion résidentielle autour des bourgs-centres vers le Périgord Vert
- ➔ Forte diffusion résidentielle autour des villes-centres
- ◡ Diffusion résidentielle le long des grands axes
- - - Limite de diffusion résidentielle des agglomérations voisines

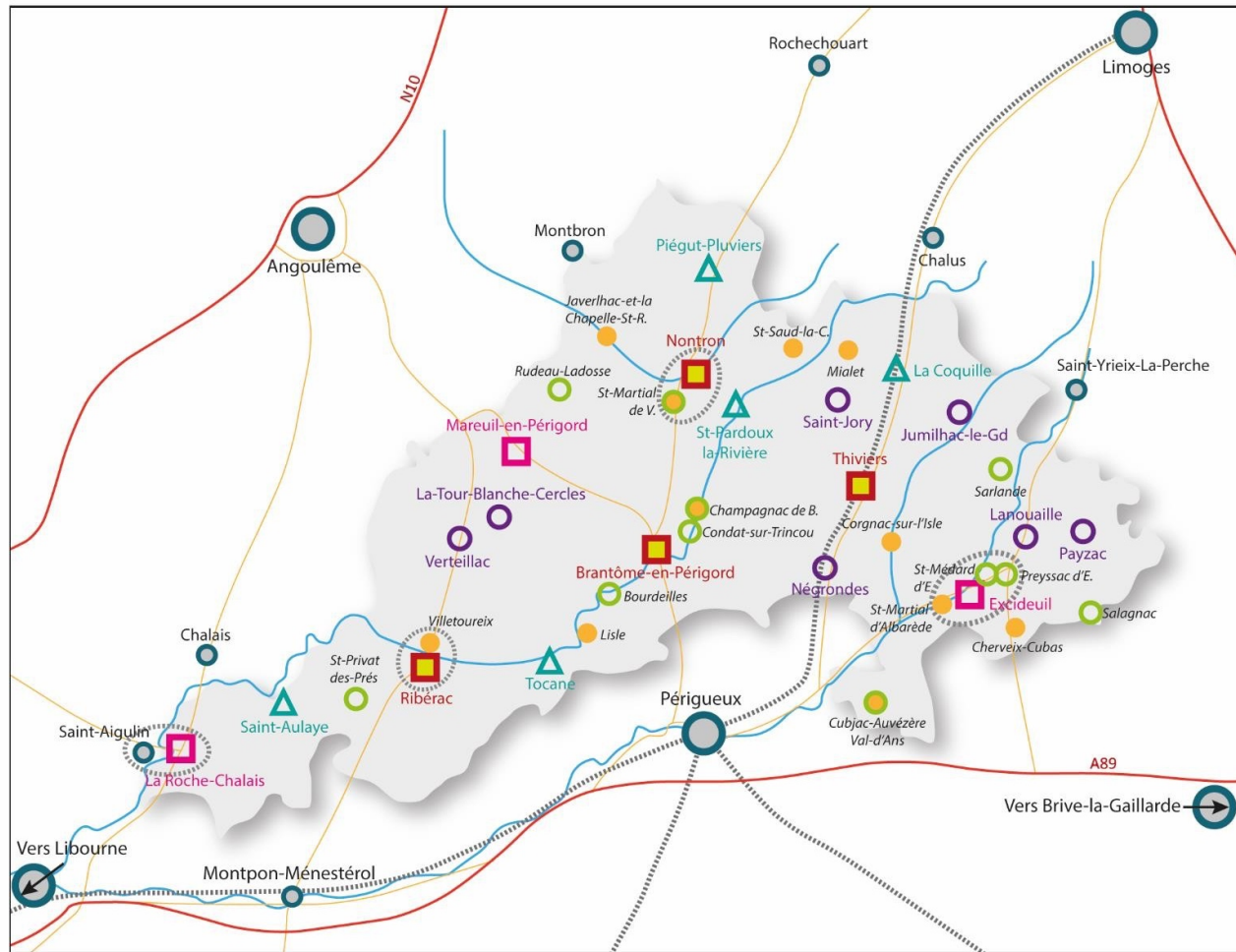
0 10 km

Source : INSEE

relief
urbanisme

Le territoire d'aujourd'hui

Un maillage de bourgs et de villages favorisant la proximité



Maillage territorial du Périgord Vert







- Bourg-centre structurant majeur
- Bourg-centre structurant secondaire
- Bourg-centre relais
- Bourg de proximité
- Village commerçant
- Village pourvoyeur d'emplois
- Forte relation de proximité avec un bourg-centre

Polarités extérieures

- Grand pôle d'influence extérieure
- Bourg-centre structurant extérieur

0 10 km

Le territoire d'aujourd'hui

Symbole	Critères cumulés	Démographie	Emplois	Equipements et commerces
	Bourg-centre structurant majeur	+ de 2000 hab.	+ de 1000 emplois + indicateur de concentration de l'emploi > à 150	Offre supérieure de commerces et d'équipements
	Bourg-centre structurant secondaire	+ de 1000 hab.	+ de 700 emplois + indicateur de concentration de l'emploi > à 90	Offre supérieure de commerces et d'équipements
	Bourg-centre relais	+ de 1000 hab.	+ de 300 emplois + indicateur de concentration de l'emploi > à 90	Offre intermédiaire de commerces et d'équipements
	Bourg de proximité	+ de 500 hab.	+ de 180 emplois	Offre commerciale de proximité (au moins 15 services à la personne et/ou commerces)
	Village commerçant	-	-	Offre commerciale de proximité (au moins 10 services à la personne et/ou commerces)
	Village pourvoyeurs d'emplois	-	+ de 200 emplois et/ou indicateur de concentration de l'emploi > à 150	-

Au fil de l'eau, les déséquilibres territoriaux se poursuivent entre les bourgs-centres et les communes rurales

Enjeu	Description	Opportunité	Menace
Processus de périurbanisation	Le desserrement de Périgueux se poursuit, et l'arc sud du Périgord Vert continue d'accueillir des ménages. Les actifs s'y installent avec leurs enfants, et vont majoritairement travailler dans l'agglomération de Périgueux. L'urbanisation s'étend sur les espaces naturels et agricoles, le cadre de vie se périurbanise et les flux augmentent. Les besoins en habitat locatif et en services de proximité augmentent également.		
Déclin de la frange limousine	Le nord du territoire voit son déclin démographique se poursuivre avec le vieillissement de la population. La vacance du bâti augmente, les petits commerces souffrent, les paysages se referment suite au recul des activités d'élevage.		
Perte d'attractivité de certains bourgs structurants au profit des communes rurales	Brantôme est attractive grâce à ses qualités patrimoniales, et son potentiel touristique se développe. La commune est confrontée à la forte saisonnalité de ses services. Nontron, Thiviers, Ribérac et Excideuil peinent à contrer la déprise de leurs centres-bourgs. Les communes alentours accueillent la population qui quitte les centres, ce qui génère de l'étalement urbain et augmente les besoins en déplacements. La Roche-Chalais continue d'accueillir de la population en lien avec le desserrement de Libourne. Son niveau d'équipement doit être adapté à son nouveau poids démographique.		
Attractivité des territoires ruraux	Le Périgord Vert continue d'attirer des populations nouvelles : des citadins en recherche de foncier disponible ou souhaitant bénéficier d'un cadre de vie rural, populations en quête d'un mode de vie alternatif...		
Concentration des services dans les agglomérations	L'influence des agglomérations de Périgueux, Angoulême et Limoges est grandissante, notamment en termes de commerces et de services de santé. Le numérique est de plus en plus influent (e-commerce et e-médecine).		
Délaissement du bâti ancien	Les politiques de l'habitat poursuivent leurs efforts, mais une part grandissante du parc de logements est délaissée. Les mauvaises capacités énergétiques des logements (notamment du parc des années 60-70) en sont les causes principales.		

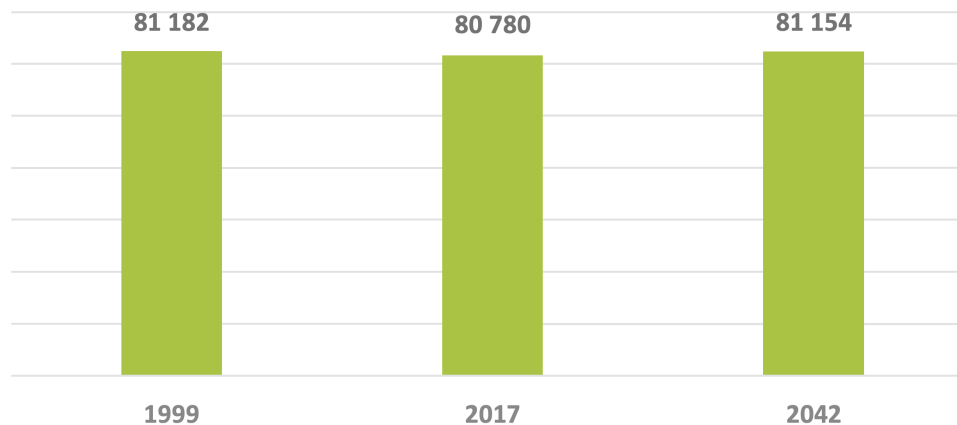
Au fil de l'eau, les déséquilibres territoriaux se poursuivent entre les bourgs-centres et les communes rurales

Enjeu	Description	Opportunité	Menace
Tertiarisation de l'économie et essor touristique	L'économie continue de se tertiariser. L'emploi se développe dans les services à la personne et le tourisme.		
Recul de l'industrie et de l'agriculture, intérêt pour une agriculture alternative	Les industries peinent toujours à recruter de la main d'œuvre et des cadres, et leur pérennité est menacée. L'agriculture est en recul, et les agriculteurs qui partent à la retraite peinent à trouver des repreneurs. Des terres agricoles s'enfrichent ou sont artificialisées. Dans le même temps, de nouvelles populations investissent les territoires ruraux pour construire de nouveaux modes de vie et de production, notamment en agriculture, mais peinent à trouver un accompagnement suffisant pour développer et pérenniser leurs projets.		
Des filières économiques qui se développent	Les filières économiques (métiers d'art, cuir et bois) poursuivent et développent leurs activités. Toutefois, un manque de synergies entre les acteurs et les territoires (Périgord Vert et villes voisines) pourrait freiner la consolidation des filières et la transmission des savoir-faire.		
Essor des nouveaux modes d'économie et de travail	Des initiatives locales continuent de se développer, notamment sous l'impulsion de nouveaux habitants : tiers-lieux, circuits-courts, économie alternative, ... De nouveaux modes de travail et d'emploi émergent, notamment grâce au déploiement de la fibre sur le territoire.		
Entre développement et délaissement d'espaces économiques	Les zones d'activités poursuivent leur développement. En l'absence d'organisation économique à l'échelle du Périgord Vert, Dans le même temps, des espaces sont abandonnés et forment des friches qui peinent à être recyclées et qui dégradent les paysages.		

Le scénario tendanciel décliné en chiffres

- Evolution de la population du Périgord Vert entre 1999 et 2042 :

Le nombre d'habitants global est plutôt stagnant jusqu'en 2042 :

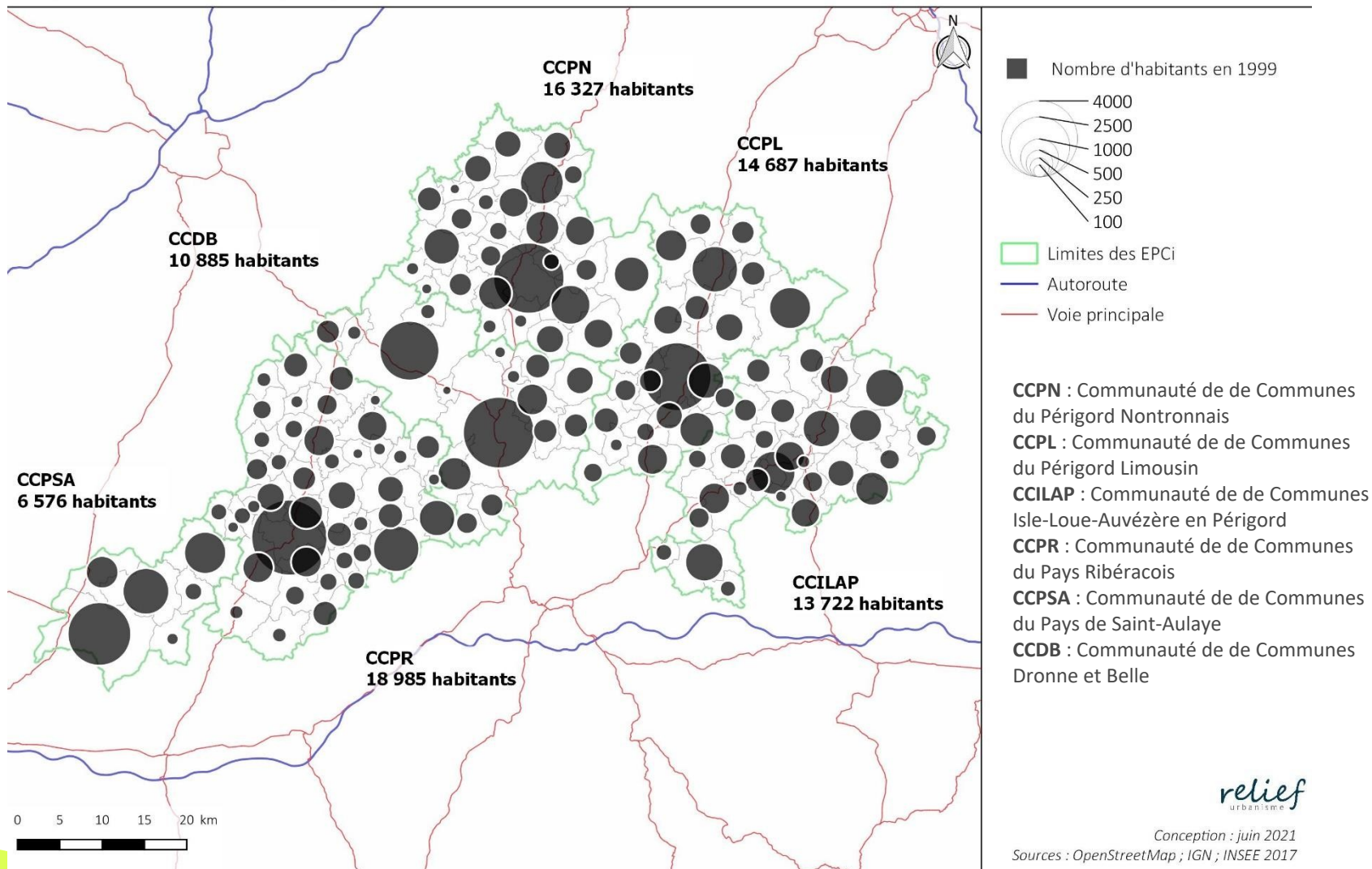


Le profil du territoire se transforme. Les équilibres ne sont plus portés par les bourgs-centres mais par des dynamiques externes : desserrement résidentiel des agglomérations, attractivité touristique et résidentielle de Brantôme-en-Périgord, attractivité des communes rurales au détriment des bourgs-centres ... (voir cartes en pages suivantes).

NB : Le scénario tendanciel est calculé à partir du report des tendances d'évolution démographique de la période 1999-2017 sur la période 2017-2042.

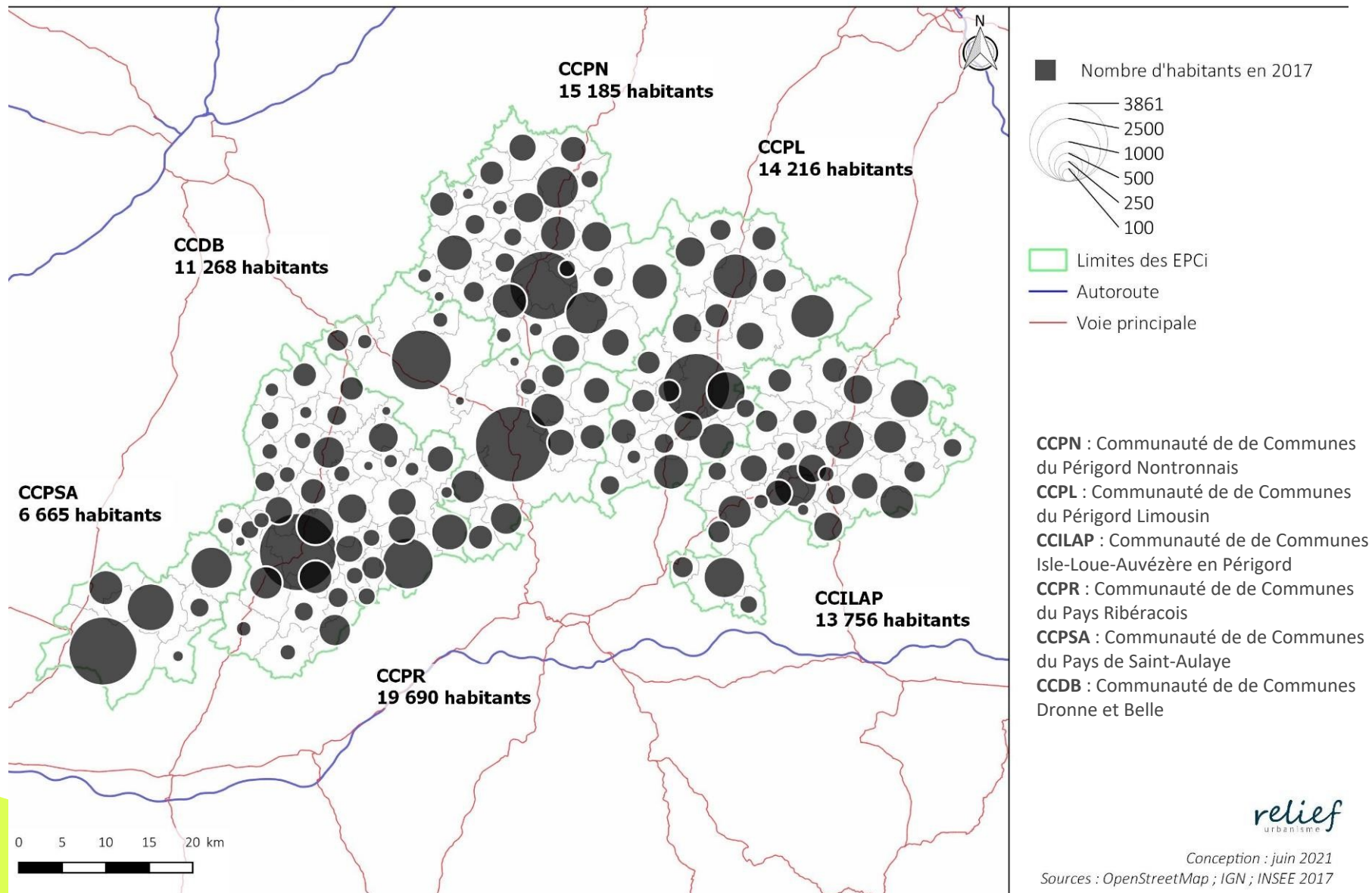
Le scénario tendanciel décliné en chiffres

NOMBRE D'HABITANTS EN 1999



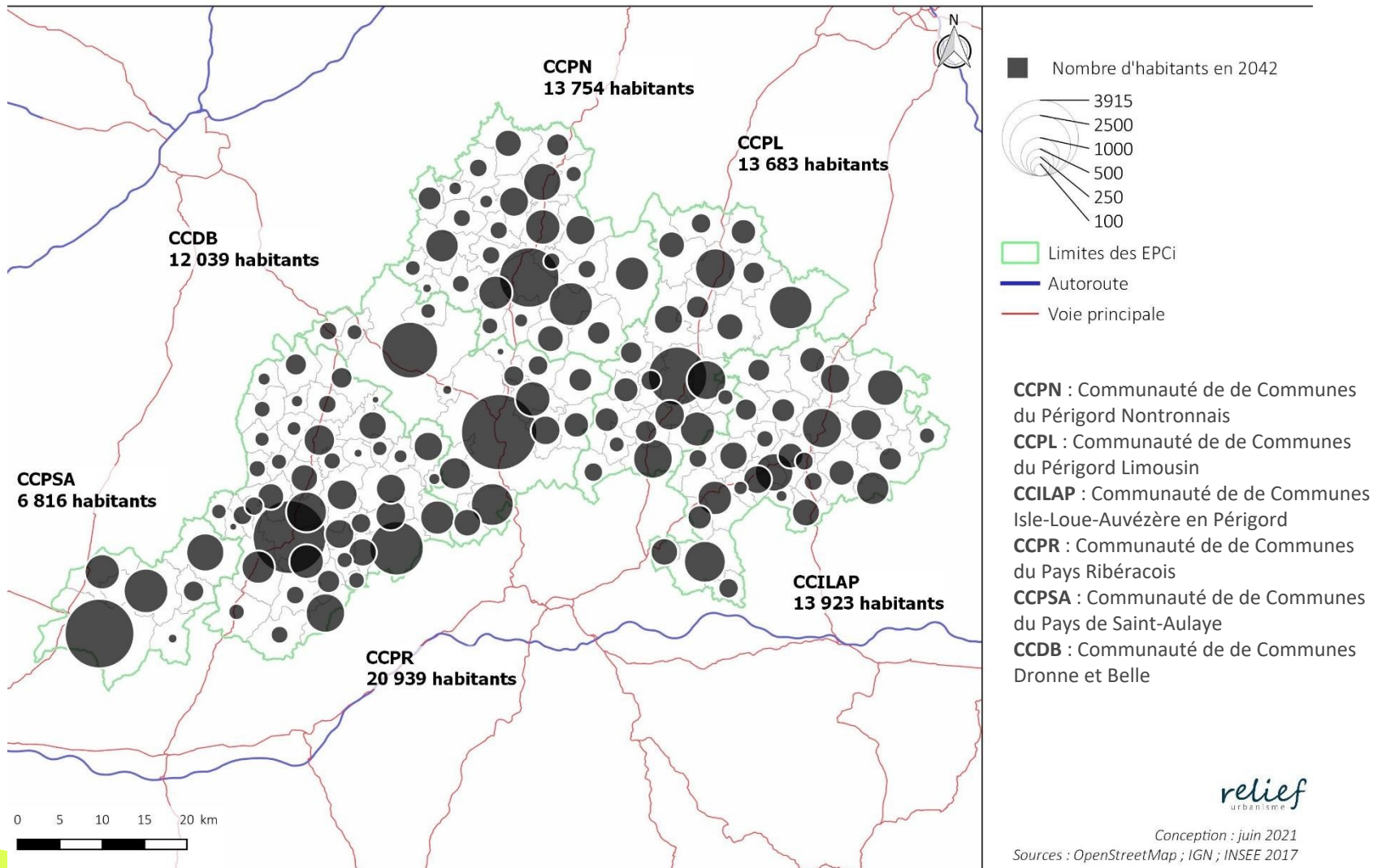
Le scénario tendanciel décliné en chiffres

NOMBRE D'HABITANTS EN 2017



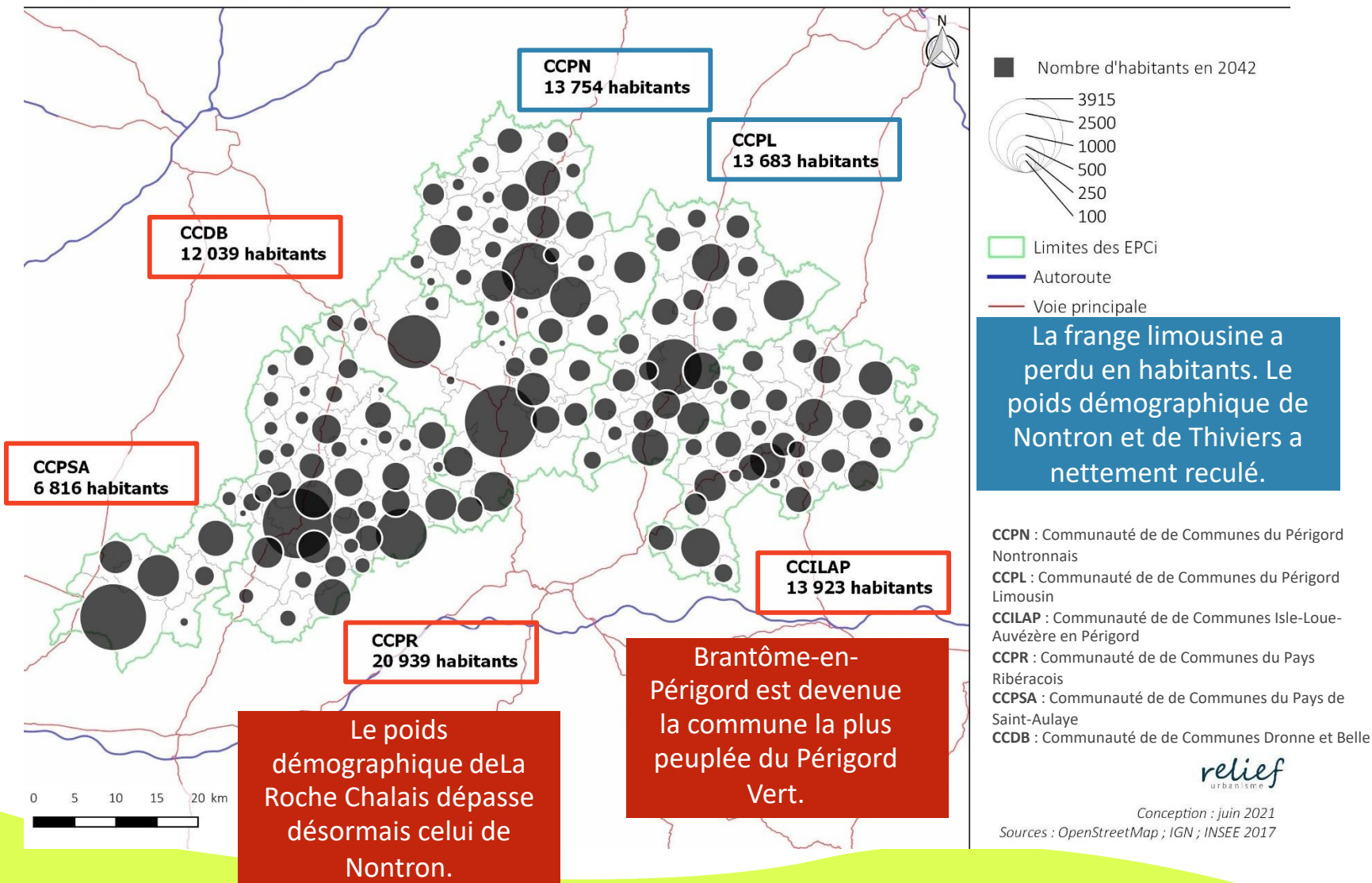
Le scénario tendanciel décliné en chiffres

PROJECTION DU NOMBRE D'HABITANTS EN 2042





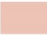
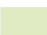
Le scénario tendanciel décliné en chiffres

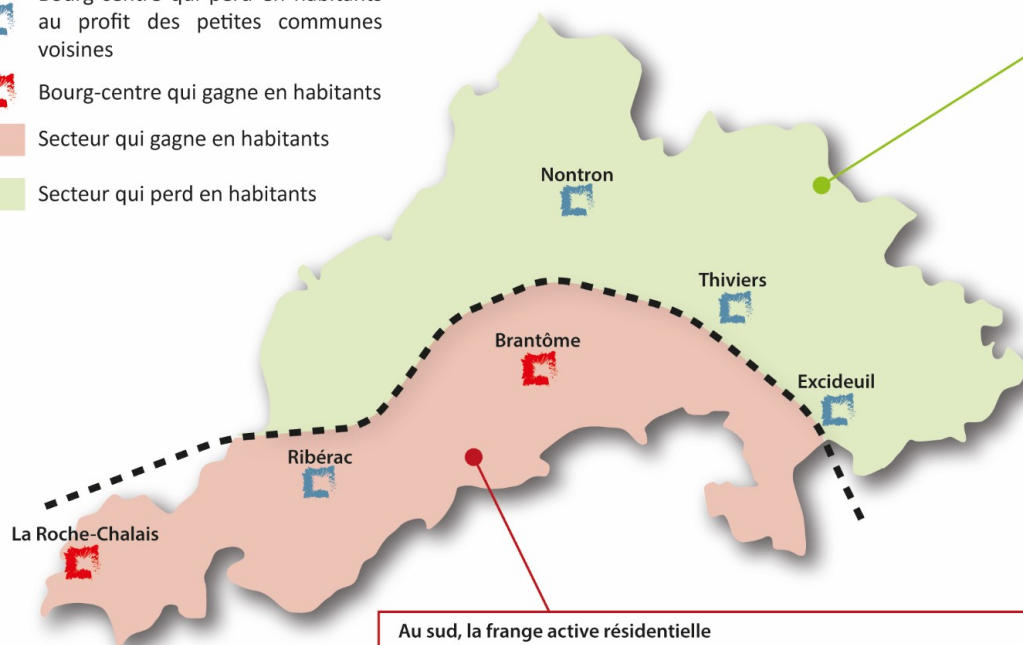
PROJECTION DU NOMBRE D'HABITANTS EN 2042



Synthèse du scénario tendanciel

Au fil de l'eau jusqu'en 2042, les dynamiques du Périgord Vert sont nettement plus marquées entre le nord et le sud

-  Bourg-centre qui perd en habitants au profit des petites communes voisines
-  Bourg-centre qui gagne en habitants
-  Secteur qui gagne en habitants
-  Secteur qui perd en habitants



Au nord, la frange en déprise, avec des potentialités

Au fil de l'eau, en 2042, le nord du Périgord Vert subit de plein fouet le vieillissement de la population et perd progressivement en habitants, en particulier dans le Nontronnais. Cette partie du territoire reste plus verte et rurale, et peut tirer son épingle du jeu en devenant un territoire d'initiatives : accueil de populations en recherche d'espaces authentiques, développement du tourisme vert (gîtes, randonnée, hébergement insolite...), développement de nouveaux projets, ...

Les + : préservation des paysages et des terres, coûts abordables permettant l'essor de nouvelles initiatives, développement du tourisme vert, visibilité accordée par le PNR du Périgord Limousin, présence d'infrastructures structurants (RN 21 et voie ferrée), ...

Les - : recul de l'activité et des paysages agricoles, fermeture des petits commerces, perte du maillage de proximité, délaissement du bâti et des centres, ...

Au sud, la frange active résidentielle

Au fil de l'eau, en 2042, le sud du Périgord Vert poursuit son processus de rurbanisation. On pourra alors parler de périurbanisation, ce qui engendre de nouveaux besoins (déplacements, locatif, ...). Cette frange accueille des ménages actifs et est principalement sous l'influence de l'agglomération de Périgueux pourvoyeuse d'emplois et de services, ainsi que du desserrement progressif de Libourne. Brantôme-en-Périgord devient la commune la plus peuplée du Périgord Vert, dont le dynamisme est aussi impulsé par le tourisme.

Les + : vitalité démographique, recul du vieillissement de la population, entretien du bâti et du patrimoine, développement d'une économie de services à la personne, créations d'activités, fiscalité, ...

Les - : villages dotoirs, cadre de vie qui se périurbanise, hausse des flux, perte de lieux de sociabilité, recul des terres agricoles et naturelles, augmentation des coûts fonciers et immobiliers, ...

0 10 km




Scénario projet du Périgord Vert






La traduction de la progression démographique : le logement et la consommation d'espace NAF

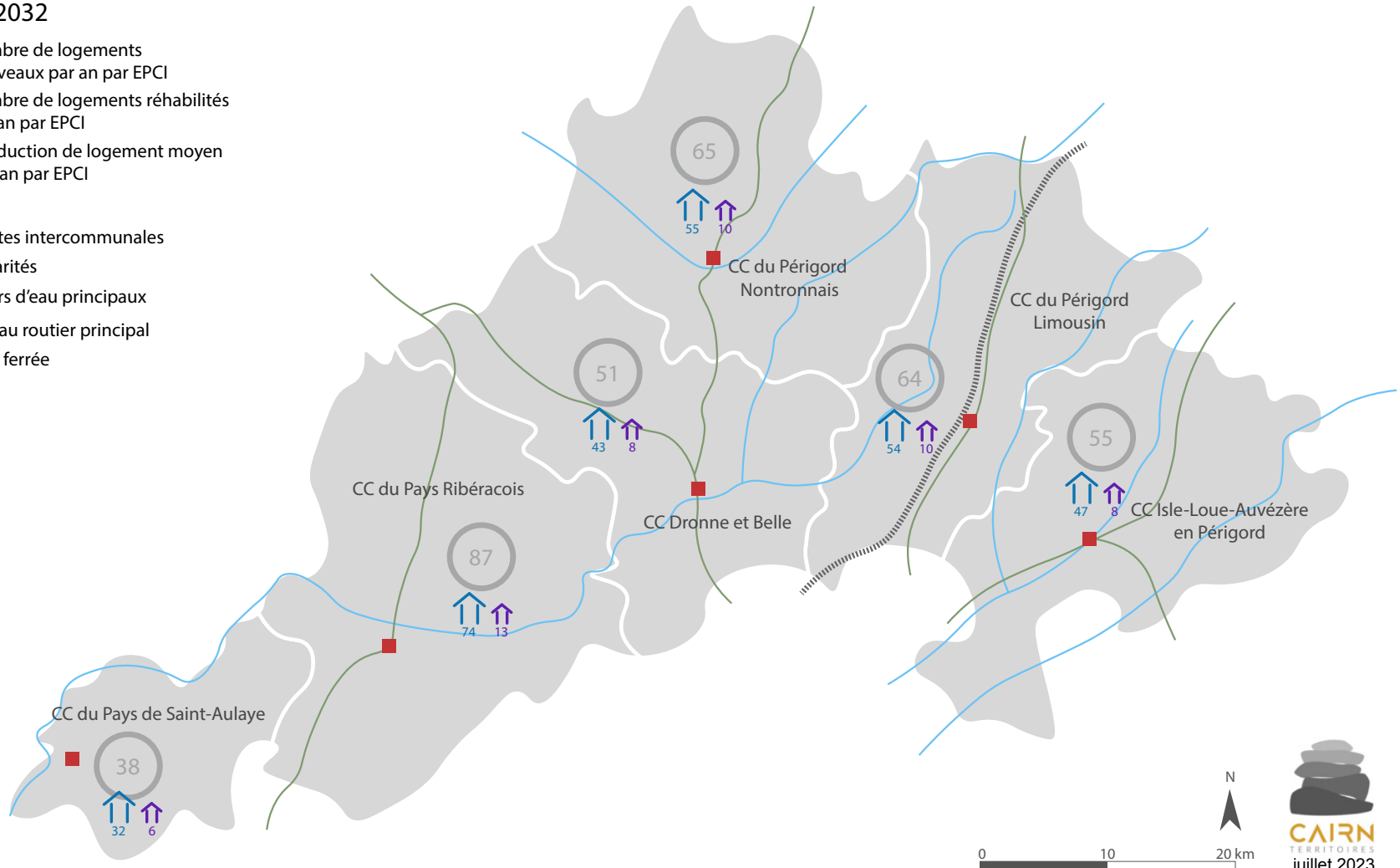
- Le DOO propose des mesures pour maintenir et développer l'attractivité. C'est le projet proposé dans le PAS et il est indispensable d'aller dans ce sens pour répondre aux enjeux majeurs du vieillissement de la population et au maintien de la ruralité. Les tendances démographiques indiquent que les territoires ruraux peu denses voient leur population augmenter, et notamment la Dordogne. Enfin les effets du changement climatique et les observations post-covid indiquent un regain d'intérêt pour les territoires ruraux à forte qualité de vie (baisse des taux de vacance et de résidences secondaires).
- De fait, et compte tenu du scénario tendanciel, il est important d'adapter les mesures du DOO en fonction des secteurs du Périgord Vert. C'est pour cela que le DOO propose en premier la mise en œuvre de PLUiH sur chaque communauté de communes, afin que celles-ci disposent d'un outil d'aménagement et de développement adapté et efficace. Le SCoT propose un panel de mesures qui doit être décliné au travers d'outils adaptés que sont les PLUiH. Et la plupart des mesures relèvent plus d'une exigence à avoir que d'un objectif à atteindre. C'est ainsi que les élus du SCoT ont souhaité composer le DOO.
- Les mesures qui relèvent notamment d'exigences demandées au PLUiH, et qui sont adaptables en fonction des secteurs (pour synthétiser : Nord-Est et Sud-Ouest) sont par exemple : développer l'économie diffuse / favoriser les projets urbains et les échanges de populations / favoriser l'urbanisme inclusif et les liens village-hameaux / décliner un potentiel de logements adaptés à chaque communauté de communes / prioriser les implantations commerciales dans les centres-bourgs / adapter la notion de ruralité et de bien-être actif à chaque communauté de communes / valoriser le foncier des collectivités et les friches agricoles et économiques / faciliter l'offre de santé / privilégier l'intégration paysagère / ...
- Le scénario projet est donc une synthèse entre la connaissance du diagnostic et de ses enjeux, la prise en compte du scénario tendanciel, les ambitions des élus pour le territoire et la cohérence des politiques publiques, et la stratégie d'application voulue à travers le SCoT du Périgord Vert.
- La traduction du scénario projet se retrouve donc largement dans l'organisation des mesures du DOO, mais aussi dans les deux cartes qui suivent et qui proposent des objectifs à respecter ainsi que des équilibres à tenir, en termes de production de logements et en termes de consommation d'espaces NAF.

La projection sur le logement : la prise en compte d'équilibres à adapter dans chaque EPCI

Projection de la répartition de la production de logements par an par communauté de communes
Horizon 2032

-  nombre de logements nouveaux par an par EPCI
-  nombre de logements réhabilités par an par EPCI
-  production de logement moyen par an par EPCI

-  limites intercommunales
-  pôlarités
-  cours d'eau principaux
-  réseau routier principal
-  voie ferrée






La projection sur le logement : la prise en compte d'équilibres à adapter dans chaque

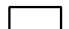





EPCI

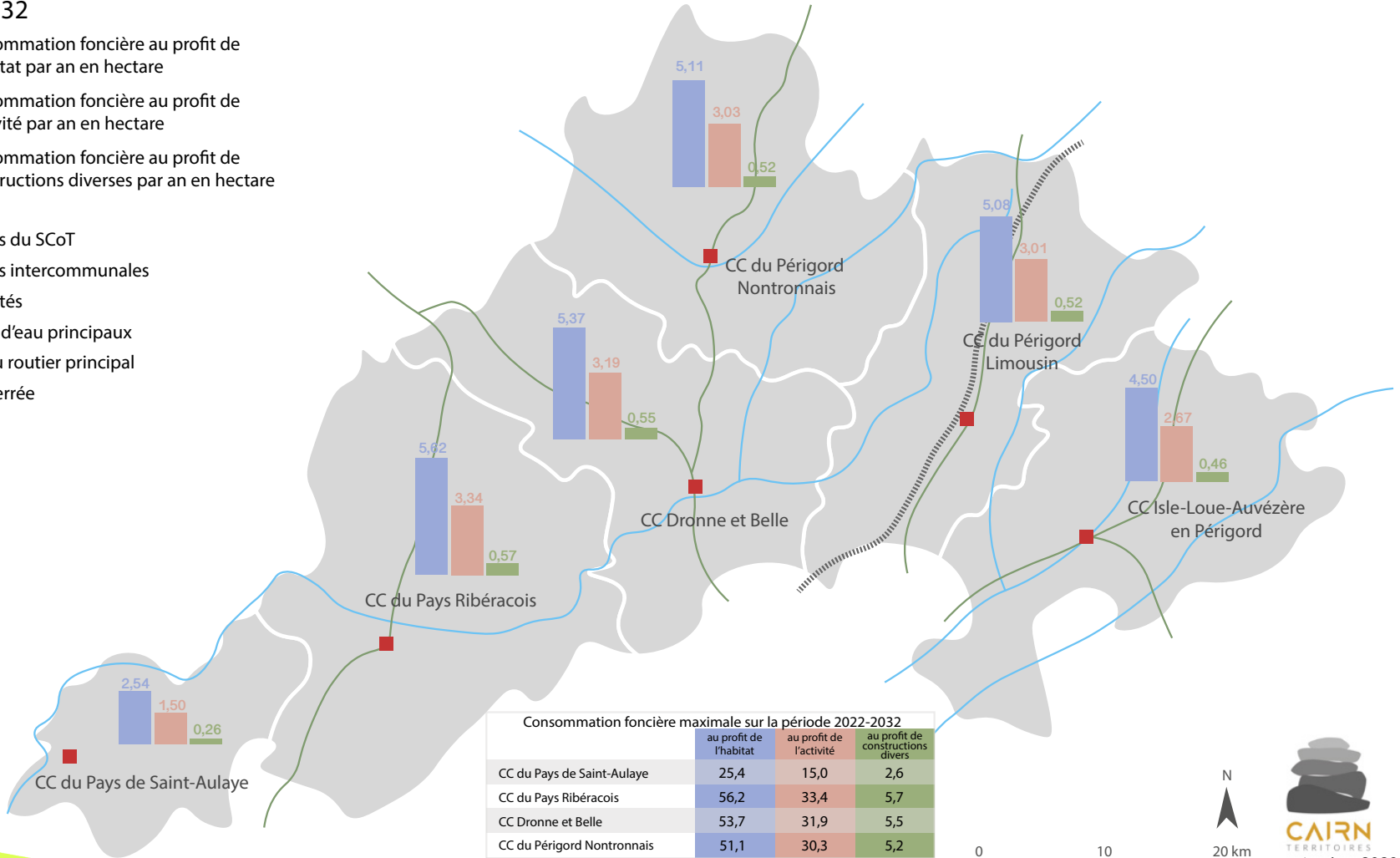
- La carte ci-dessus tient compte des projections démographiques tendanciennes, ainsi que des projections déclinées dans les documents d'urbanisme intercommunaux récents quand ils existent. Le scénario propose une déclinaison par an (pour s'adapter aux périodes des projets aux différentes échelles), ainsi qu'une répartition entre les logements nouveaux, la réhabilitation du bâti, et la part de locatif, dont le locatif pavillonnaire. Bien entendu ces objectifs chiffrés sont des ordres de grandeur, s'appliquant dans un principe de compatibilité, à adapter au projet futur de chaque EPCI.
- En fonction des EPCI, et en tenant compte de l'évolution de chaque secteur dans le scénario tendanciel (et donc des enjeux propres à ceux-ci), le projet de chaque EPCI pourra moduler et justifier de privilégier tel ou tel paramètre.
- Dans le Nord Est du territoire (Nontronnais, Thibérien...), à la population vieillissante et au parc résidentiel partagé (vacances, résidences secondaires), le point mort de logements est plus important (prise en compte du desserrement des ménages). Cela induit de produire plus de logements par ménage, mais de mobiliser mieux le bâti existant qui va être remis sur le marché. Cette mobilisation du bâti existant prend deux formes pour attirer de jeunes ménages : de la rénovation de grands logements pour famille et du locatif pour accueillir les couples jeunes venant travailler sur le secteur. Il est donc important de veiller à ne pas laisser partir ce bâti existant vers les résidences secondaires ou saisonnières, à avoir une politique d'habitat volontaire à travers un PLUiH et autres outils (PIG). Cela vient ainsi compléter efficacement l'offre en logements neufs pavillonnaires pris sur les espaces naturels agricoles et forestiers, qui elle, tient compte de la diminution de disponibilités.
- Dans le Sud-Ouest du territoire (Ribéracois, Saint Aulaye, Brantômois...), la résidentialisation est effective et capte de jeunes ménages pour de l'accession à la propriété. C'est une tendance qu'il faut pouvoir maîtriser pour ne pas consommer trop d'espaces NAF et ne pas subir un effet de génération uniformisant la démographie. Malgré le taux de constructions neuves, le SCoT préconise de privilégier le locatif et la densité de constructions, afin de réajuster cette tendance à la résidentialisation pavillonnaire. D'autres mesures du SCoT accompagnent cela, notamment l'urbanisme inclusif.

La projection sur la consommation d'espaces : le respect de la loi climat résilience

Projection de la consommation foncière par an, par catégorie, par communauté de communes
Horizon 2032

-  consommation foncière au profit de l'habitat par an en hectare
-  consommation foncière au profit de l'activité par an en hectare
-  consommation foncière au profit de constructions diverses par an en hectare

-  limites du SCoT
-  limites intercommunales
-  pôlarités
-  cours d'eau principaux
-  réseau routier principal
-  voie ferrée



Consommation foncière maximale sur la période 2022-2032			
	au profit de l'habitat	au profit de l'activité	au profit de constructions divers
CC du Pays de Saint-Aulaye	25,4	15,0	2,6
CC du Pays Ribéracois	56,2	33,4	5,7
CC Dronne et Belle	53,7	31,9	5,5
CC du Périgord Nontronnais	51,1	30,3	5,2
CC du Périgord Limousin	50,8	30,1	5,2
CC Isle-Loue-Auvézère en Périgord	45,0	26,7	4,6



La projection sur la consommation d'espaces : le respect de la loi climat résilience

- La carte ci-dessus prend en compte les effets de la loi climat résilience en l'état actuel des textes en vigueur, et sans préjuger des évolutions possibles compte tenu du contexte actuel.
- Ce qui est frappant et qui illustre la position très particulière du Périgord Vert, et qui est un cas presque unique en France, c'est la part de la consommation d'espaces liées à l'économie. Cela confirme les éléments du diagnostic sur l'importance des filières économiques dans ce territoire rural (notamment le taux de concentration d'emplois). Cette tendance est à analyser dans les PLUiH futurs des territoires communautaires, en se posant la question importante de la maintenir ou de l'encadrer. En l'état les élus du SCoT souhaitent affirmer la capacité du Périgord Vert à générer de l'activité.
- la répartition des chiffres de la consommation foncière NAF est donc déclinée pour chaque communauté de communes, avec une distinction entre l'habitat et l'économie, mais qui pourra être adaptée à chaque territoire communautaire, en fonction des conditions locales et des ambitions portées. Cette cartographie donne un cadre et un niveau d'exigence respectueux de la loi, mais permet des adaptations pouvant tenir compte des enjeux locaux.
- Les objectifs quantifiés proposés comme ordre de grandeur sur la carte sont issus de la consommation foncière passée sur les dix dernières années, et réduite de moitié. Il faut bien préciser que cette réduction s'applique pour les dix prochaines années. Cela induit d'ici là une évaluation et une évolution du SCoT pour prolonger cette projection et proposer un ajustement du scénario de consommation d'espaces (au plus tard à l'horizon 2043 donc). Cette projection a été déclinée en distinguant les espaces à vocation d'habitat et les espaces à vocation économique. Ce qui relève de la « construction diverse » est surtout lié à l'artificialisation par les infrastructures et les espaces communs.
- Ainsi la trajectoire longue sur 20 ans est répartie en deux scénarios : une projection 2023-2032 proposant une baisse de consommation foncière répartie par EPCI, de 50% par rapport à la période des dix années précédentes ; un scénario prospectif 2033-2042 s'engageant au respect de la législation en vigueur, donc la trajectoire ZAN avec une baisse de 50% par rapport à la consommation observée sur les dix années précédentes. Ce scénario prospectif sera précisé par une révision du SCoT au plus tard en 2032 permettant de tenir compte de la législation en vigueur et d'un SRADDET à jour et territorialisé.

Synthèse du scénario projet : une composante du DOO

Le scénario projet, tenant compte d'une évolution démographique menant à près de 82 000 habitants sur le Périgord Vert en 2043, est un scénario ouvert à chaque communauté de communes, qui peuvent dans ce cadre décliner leur propre stratégie à l'échelle d'un PLUiH. C'est une tendance souhaitée qui fixe un cadre sur le logement et la consommation foncière, et qui donne des exigences afin de respecter des équilibres et prendre en compte des enjeux.

Le SCoT propose ainsi un scénario qui dit simplement aux communautés de communes : « si vous voulez peser sur les tendances observées à l'échelle du Périgord Vert, et qui induisent des effets négatifs, il est important de se fixer telles exigences ou de privilégier telles mesures ».

Ces exigences et ces mesures sont justifiées du point de vue de la matrice de départ, qui a servi à construire le PAS.

- Les mesures liées à l'urbanisme inclusif, à la lutte contre les clivages au sein des populations, à la proximité des services et équipements, au maintien des hameaux, relèvent en premier lieu de l'item « **SOLIDARITE** » (qui fait cohésion, surtout l'axe 1 du DOO).
- Les mesures liées au maintien de l'attractivité économique, à la position du monde associatif, à la recherche de la résilience et de la sobriété, au croisement recherché entre économie, agriculture, forêt et population, relèvent en premier lieu de l'item « **INNOVATION** » (qui fonde la diversité, surtout l'axe 2).
- Les mesures liées à la préservation des espaces et des paysages, à la mise en place d'une trame verte et bleue et à la protection du patrimoine naturel, à la recherche d'une transition écologique complète, relèvent en premier lieu de l'item « **ESPACES** » (qui font habitat, surtout l'axe 3).
- Les mesures qui visent à un urbanisme de contact et d'échanges, à la production de modes doux, à la multiplication des espaces et lieux qui font lien, à l'amélioration des paysages du quotidien, au maintien des événements et des rencontres, relèvent en priorité de l'item « **LIEUX** » (qui font lien, surtout l'axe 4).

